

Mécanismes et stratégies de la coproduction de sécurité aux confins du Cameroun et du Tchad entre 1975 et 2025

NTEANJEMGNIGNI Yaya

Université de Maroua

Département d'Histoire de l'École Normale Supérieure

nteanjemgnigniyaya@gmail.com

Résumé

L'un des enjeux des confins du Cameroun et du Tchad est la persistance des crises sécuritaires qui combinent, de manière concomitante, vol du bétail, enlèvement des personnes, trafic de drogues, trafic d'êtres humains, trafic d'armes et terrorisme. Le phénomène transfrontalier de la criminalité aux marges territoriales du Cameroun et du Tchad multiplie les facteurs de vulnérabilité et de précarité dans un environnement géopolitique déjà soumis à la raideur climatique et à la dégradation des moyens de subsistance. Face à l'investigation de la violence organisée comme moyen de l'entrepreneuriat des bandes militaro-criminelles, le Cameroun et le Tchad déploient des mécanismes opérationnels structurés autour d'une stratégie régionale intégratrice en vue de juguler voire endiguer la criminalité transfrontalière. Ce travail met en exergue la construction de la coproduction de la sécurité transfrontalière entre le Cameroun et le Tchad aux marges de leurs territoires. Il s'agit d'examiner le contexte de production de l'insécurité transfrontalière, les mécanismes bilatéraux, les stratégies et les pratiques sécuritaires qui sous-tendent la coresponsabilité des deux États en matière sécuritaire dans leurs confins territoriaux communs. L'analyse mobilise le constructivisme structuraliste qui s'articule autour des mécanismes d'intériorisation de l'extériorisation dans une dynamique réflexive de la co-production d'une réalité sécuritaire et géopolitique ambivalente. Les sources utilisées combinent à la fois des synthèses documentaires, des archives et des entretiens oraux. In fine, l'enlisement de la criminalité transfrontalière entre le Cameroun et le Tchad s'est fait dans un contexte de fragilité des États et la pluralité des moyens mis en œuvre par des acteurs institutionnels et non institutionnels. Ces mécanismes et stratégies prennent en compte les modalités de la coproduction de la sécurité aux confins du Tchad et du Cameroun.

Abstract

One of the challenges facing the border regions of Cameroon and Chad is the persistence of security crises that combine cattle theft, kidnapping, drug trafficking, human trafficking and terrorism. The cross-border phenomenon of crime on the territorial fringes of Cameroon and Chad increases vulnerability and precariousness in a geopolitical environment already subject to harsh climatic conditions and the deterioration of livelihoods. Faced with organised violence as a means of

entrepreneurship by military-criminal gangs, Cameroon and Chad are deploying operational resources structured around an integrative regional strategy to curb or even stem cross-border crime. This work highlights the construction of cross-border security co-production between Cameroon and Chad on the margins of their territories. It examines the security strategies and practices that underpin the joint responsibility of the two states for security within their shared territorial borders. The analysis draws on structuralist constructivism, which focuses on the mechanisms of internalising external factors in a reflexive dynamic of co-producing an ambivalent geopolitical reality. The sources used combine documentary summaries, archives and oral interviews. Ultimately, the stalemate in cross-border crime between Cameroon and Chad occurred in a context of state fragility, and the variety of means employed by institutional and non-institutional actors takes into account the co-productive nature of security.

Introduction

Dans les nouvelles figurations et configurations stratégiques des menaces contre les États depuis la fin de la guerre froide, les zones frontalières sont devenues porteuses des vulnérabilités et des fragilités sécuritaires dans les dispositifs de la défense nationale. Les recompositions d'acteurs (terroristes, migrants, travailleurs saisonniers, contrebandiers, trafiquants, bandes armées, etc.) qui préfigurent les menaces réelles et potentielles dans les zones frontalières, en Afrique, permettent de questionner le rôle de l'État wébérien de type jacobin dans ses fonctionnalités stratégiques normatives et protectrices. En effet, la problématique du contrôle de l'espace frontalier et celle de sa territorialisation en tant que capacité d'exercice d'autorité sur les populations sont âprement discutées entre l'État, les acteurs sub-étatiques et transnationaux. Dans lesdites zones de confluence stratégique actuelle, notamment dans le bassin du lac Tchad, l'espace Saharo-Sahélien et dans les « périphéries nationales » (Igué, 1989) des États en Afrique Centrale, la reconfiguration d'acteurs met en évidence la réalité de la pluralité des détenteurs de la violence, de détenteurs d'autorité et de l'exploitation des ressources naturelles. Saisissant cette réalité géopolitique de « turbulence » (Roseneau, 1990) et de déchéance sécuritaire aux confins des territoires nationaux en Afrique, les auteurs à l'instar de Joseph Nye et Keohane (1971) introduisent, dans le champ de l'analyse stratégique, le concept du « monde multicentré » en faisant des acteurs non étatiques tels que les groupes terroristes, les bandes armées, les

entrepreneurs criminels, les firmes multinationales et les Organisations non Gouvernementales, les catalyseurs principaux de la politique extérieure. L'éclatement du monde interétatique à la faveur du recentrage de l'axe transfrontalier structurant la géoéconomie (Edward Luttwak, 1995) et débouchant sur les rivalités entre acteurs non étatiques en vue du contrôle des flux internationaux et transnationaux des richesses mettent à rude épreuve le monopole étatique de la violence légitime.

En effet, les régions transfrontalières, considérées comme des zones de fragilité et d'incertitude sécuritaires, constituent la matrice stratégique dans la construction de la sécurité transétatique aux confins du Cameroun et du Tchad. Ainsi, les défis transfrontaliers que pose la criminalisation de l'économie des enclaves (Igué, 1989, 595), des franchises frontalières (Bennafla, 1999, 27) et du régionalisme transétatique (Bach, 1994) s'inscrivent dans des nouvelles dynamiques du retournement du monde interétatique. Certains y voient, dans ce retournement, le bouleversement du monde ou la turbulence à l'instar de James Rosenau (1990). D'autres, par contre, pensent au glissement du monde statocentré vers un monde multicentré (Stéphane Paquin, 2001) ponctué des crises et des insécurités. Ce monde éclaté remet en cause les paradigmes westphaliens de la souveraineté et du monopole étatique de l'exercice légitime de la violence. La pluralité d'acteurs de la violence et les logiques subséquentes de sa rentabilisation sont devenues, aux confins du Cameroun et du Tchad, un enjeu âprement discuté entre les acteurs étatiques et sub-étatiques. De ce fait, les régions de confluence stratégique à l'instar des confins territoriaux du Cameroun et du Tchad sont porteuses des défis stratégiques pluriels et des enjeux sécuritaires multidimensionnels qui nécessitent l'élaboration d'une approche, non seulement intégrée du phénomène sécuritaire, mais aussi interétatique en vue de leur stabilisation. C'est à partir de ces complexités stratégiques que le Cameroun et le Tchad ont opté pour la construction d'une architecture de paix et de sécurité fondée sur la coproduction de la paix, de stabilité et de la sécurité.

Autrement dit, le monde des États, longtemps perçu dans la géopolitique classique comme pivot des relations internationales, revêt, dans ces analyses, son sens primordiale. Mais nous y incorporons à la compréhension de la géopolitique classique et surtout

westphalienne, les dynamiques théoriques transnationales dans la rhétorique et la sémantique stratégique de la coproduction de la sécurité pour saisir les enjeux qui sous-tendent le regain d'intérêt des États pour la sécurité collective. La grammaire stratégique sur la problématique de la limologie fait des frontières internationales des États des espaces d'interface économique, des zones d'intégration régionale et la matrice de la coopération stratégique. Vu sous cet angle, le concept de bordering est perçu comme le processus de construction, de déconstruction et de reconstruction de la frontière à travers la configuration et les reconfigurations stratégiques, les représentations et la coproduction de la sécurité (Durant, 2014). Cette reconfiguration de la géographie des menaces sécuritaires frontalières pousse les États à l'assouplissement du principe de souveraineté pour la promotion de la construction des zones d'inter territorialité (Débarbieux, 2009).

Au point de vue opérationnel, les questions de la frontière, de la criminalisation de l'économie transfrontalière, de l'errance des bandes armées aux confins des territoires nationaux et du trafic des ressources naturelles transcendent les enclos territoriaux nationaux. Il s'agit de l'émergence des espaces anarchisés selon l'expression de Buzan, Jones et Little (1993). Dès lors, la planétarisation des menaces terroristes, la persistance du phénomène criminel transfrontalier et les transbordements des contestations politiques militarisées posent les jalons de l'exercice mutuel de la sécurité et le remodelage de l'idée classique de la souveraineté. Ainsi, la sécurité collective, socle à partir duquel découlent les subsidiarités opérationnelles de la sécurité régionale et de la co-sécurité interétatique met, en orbite stratégique, la coresponsabilité des États en matière d'ordre et de sécurité, la mutualisation des moyens opérationnels et tactiques et l'interopérabilité des forces de défense et de sécurité (FDS) dans le domaine de la répression du phénomène criminel transfrontalier.

En questionnant les dispositifs stratégiques, opérationnels et tactiques mis en œuvre dans la construction de la coproduction de la sécurité transfrontalière entre le Cameroun et le Tchad, la réflexion balise les nouvelles dynamiques de la coopération militaire dans le bassin du lac Tchad. Il en est ainsi de la structuration de la problématique du partenariat militaire transfrontalier dont le tremplin stratégique réside dans la volonté de lutte commune contre les violences criminelles transnationales. Pour questionner et rendre

compte de l'intelligence stratégique structurant la coopération Cameroun-Tchad, la méthodologie s'adosse sur la combinaison des sources alliant exploitation de la documentation scientifique, usage de l'enquête orale et l'observation. La compilation des données par l'entremise des enquêtes orales, l'exploitation de la littérature existante sur le domaine de l'histoire militaire et la fouille des archives portant sur les questions stratégiques ont permis la structuration de ce travail de recherche. L'interview des acteurs au Cameroun et des ressortissants tchadiens, notamment les militaires, les membres des comités de vigilance et les autorités en charge de la sécurité a permis de mobiliser un matériau adéquat sur la problématique de la sécurité transfrontalière. Ainsi avons-nous interrogé une dizaine de personnes exerçant dans diverses activités dont les plus saisissantes sont les pratiquants de la frontière, les policiers de l'Emi-immigration, les militaires et gendarmes. L'exploitation de la documentation combinée aux sources orales a permis d'articuler les résultats de la recherche autour du contexte criminogène des confins du Cameroun et du Tchad et l'examen des mécanismes et des stratégies adoptées par les deux États dans la coproduction de la sécurité transfrontalière.

1. Instabilité régionale, fragilité des États souverains et rémanence du phénomène de la criminalité transfrontalière aux confins du Cameroun et du Tchad entre 1975 et 2025

Les transformations structurelles de la région du Bassin du lac Tchad, depuis l'avènement du djihad islamique, s'est accompagnée des ruptures sociales, des bouleversements économiques et des violences politiques de tous ordres. L'environnement géopolitique du bassin du lac Tchad avait été marqué par la violence structurale dont la logique de la prédation fut l'un des éléments majeurs de l'économie d'appropriation. En effet, les transformations ont introduit, dans la région, avec l'aventure coloniale européenne, des nouvelles frontières étatiques, des nouvelles structurations des espaces et des nouvelles modalités d'administration des territoires. C'est dans ce contexte que la colonisation européenne accoucha des institutions politiques fragiles adossées sur un socle territorial inadéquat conçu comme enclos du pouvoir territorial. De ce fait, le bassin du lac Tchad, morcelé entre les États de la Commission du Bassin du Lac Tchad

(CBLT) et en tant que région de confluence des dynamiques politiques plurielles, cumule les facteurs des vulnérabilités institutionnelles et des fragilités sociopolitiques débouchant, le plus souvent, sur des crises diversifiées. C'est dans cette logique que Saïbou Issa (2010) situe les fondements des vulnérabilités des États et des fragilités sociales dans les abords sud du lac Tchad.

1.1. Vulnérabilités étatiques et fragilités socioéconomiques aux confins du Cameroun et du Tchad

L'une des constances dans l'histoire du bassin du lac Tchad durant les soixante dernières années postcoloniales est la rémanence de la violence dans l'articulation des modalités transformatrices des relations de pouvoir entre citoyen et État, entre acteurs civils et militaires et entre richesses et modalités d'appropriation. La dynamique sociopolitique violente qui module, sur le plan géostratégique, les logiques d'appropriation des territoires, de soumission des masses et de transfert des richesses économiques met les États du bassin du lac Tchad dans une situation constante de concurrence avec les acteurs sub-étatiques, trans-étatiques et multinationales. De ce fait, la conjoncture des crises (Chouala, 2001) à l'heure de la « privatisation de la violence et de la criminalisation de la politique » (Badie, 1999 :10) plonge les confins du Cameroun et du Tchad dans une instabilité à la fois politique du fait des multiples coups d'État au Tchad et au Nigéria, de la multiplication des mutineries au sein des casernes militaires et des contestations populaires des modes de gouvernance. Les crises environnementales et climatiques, l'enlisement de la pauvreté du fait des politiques d'Ajustement Structurels et la prolifération de la violence du fait de la présence des bandes armées criminelles, des trafiquants d'armes et des narcotraffiquants ont transformé les confins du Tchad et du Cameroun en un espace crimino-gène. Cette configuration du paysage criminel révèle les vulnérabilités auxquelles les États du Cameroun et du Tchad font face depuis leur accession à l'indépendance en 1960.

En effet, les espaces frontaliers des confins du Cameroun et Tchad, connectés aux marchés régionaux et internationaux du crime organisé, constituent, sur le plan géopolitique, des zones d'incertitude stratégique, de vulnérabilité politique et de fragilité socioéconomique.

Depuis 1966, année durant laquelle le Tchad plonge dans une longue période d'instabilité politico-militaire, les espaces frontaliers aux confins des deux pays devinrent l'un des grands marchés criminels dans la région. La brousse, concept utilisé par les criminels issus des rangs des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) du Tchad et de la République Centrafricaine (RCA) pour désigner les espaces ruraux et les frontières internationales sont, selon Roitman (2003 :2) des « espaces de grand business ». Cela s'explique par un ensemble de vulnérabilités politiques, économiques et sociales. Le coup d'État du 13 avril 1975 contre le Président Ngarta Tombalbaye du Tchad et la guerre civile de 1979 à 1982 jetèrent, aux confins du Tchad et du Cameroun, des soldats-bandits aguerris aux managements des armes lourdes et légères. La divagation des hommes en armes dans les régions frontalières du bassin du lac Tchad envenima le climat d'insécurité et exacerba les accrochages entre les FDS du Cameroun et les bandes militaro-criminelles. L'ex-capitaine Issa Mahamat de l'armée tchadienne, rencontré dans le cadre de ces investigations, relevait que l'activité en brousse était plus rentable que le service dans l'armée¹. De même, Notoloum Albert, ancien militaire tchadien révéla au cours de nos entretiens que ces camarades, mal payés par l'État du Tchad, s'organisaient parfois en bandes criminelles pour attaquer les véhicules sur les axes routiers au Tchad et au Cameroun². Ces informations sont corroborées par l'exploitation des archives de la prison de Maroua et de Ngaoundéré confirmant le passage de nombreux Tchadiens et Centrafricains dans les milieux carcéraux pour vol aggravé en coaction, consommation et vente des produits psychotropes et assassinat³. Toutefois, ces archives ne donnent pas des précisions sur la profession des pensionnaires étrangers des dites prisons.

À l'analyse, les reconfigurations contemporaines du crime et du criminel, dans les confins territoriaux des États en Afrique et les espaces transnationaux, rendent flou la distinction classique entre champ militaire et champ criminel. L'ambivalence entre les acteurs à

¹ Entretien avec Issa Mahamat à Maroua, le 23 septembre 2023.

² Entretien avec Notoloum Albert à Maroua le 4 octobre 2023.

³ Les archives de la prison de Ngaoundéré révèlent les cas de Djim Christophe (tchadien), Boubou Kari (Nigérien) et Gakere Basile (Centrafricain) et bien d'autres condamnés pour vol aggravé en coaction. Ils faisaient partie des bandes criminelles opérant dans les zones frontalières du Cameroun septentrional.

la fois soldats et criminels ou criminels et soldats instille, au sein des populations, des attitudes de méfiance vis-à-vis des porteurs d'armes. Militaires et criminels, dans une certaine mesure, se confondent dans une région du bassin du lac Tchad où la prédation semblait devenir l'un des mécanismes le plus usité de l'accumulation des biens matériels. Certains soldats Tchadiens, Centrafricains, les ex-combattants dans les factions rebelles et les fugitifs des armées soudanaises entrent, parfois, en « brousse » pour prélever ou capter leurs subsistances des flux financiers des commerçants nationaux et transnationaux. L'on observe que les guerres civiles (Tchad, RCA, Darfour), les insurrections religieuses au Nigéria et l'implosion de la Lybie ont mis, sur le marché criminel du bassin du lac Tchad, des professionnels aguerris aux manèges des armes. Cette prolifération d'hommes en armes a conduit, inexorablement, à la militarisation du banditisme transnational dans tout le bassin du lac Tchad en général et particulièrement aux confins du Cameroun et du Tchad. Saïbou Issa (2004), dans ses investigations heuristiques sur le phénomène criminel transfrontalier, relève avec pertinence que : « la généralisation et la quotidienneté des coups de main perpétrés par les bandits ont fait des routes du bassin tchadien un espace d'atavisme « insécurisant ».

La déstabilisation du Tchad, de la RCA et du Nord du Nigéria durant les décennies 1980, 1990 et 2000 avait transformé les confins territoriaux des États du bassin du lac Tchad en espaces de prédation, de trafic d'armes légères et de petits calibres. La disponibilité des armes et des munitions à la suite de l'échec des politiques de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion au sein des armées tchadiennes et centrafricaines durant la décennie 1990 ont donné, au banditisme rural et à la criminalité transfrontalière, les ressources nouvelles en matière du personnel criminel qualifié, de la logistique militaire sophistiquée et un réseau de complicité dense (Roitman, 2003). Aussi peut-on relever qu'avec l'austérité économique des années 1980 et la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel de la Banque Mondiale, le pouvoir d'achat des masses populaires s'est effondré. Cet effondrement s'est accompagné de la recomposition des logiques d'accumulations en mettant en exergue la violence criminelle comme forme dominante de transfert de propriété d'un individu à l'autre ou d'un groupe à l'autre. La préfiguration de cette économie de prédation s'observait, dans les espaces frontaliers

ou d'interconnexion Tchad-Cameroun par le biais d'effondrement des économies nationales.

De même, à la faveur des politiques d'Ajustement Structurel du Fonds Monétaire international et de la Banque Mondiale durant les décennies 1990 et 2000, la privatisation des entreprises parapubliques jetait, dans les rues, des milliers de chômeurs qui devinrent des nouveaux pauvres. La décadence de l'économie camerounaise se caractérisait par des baisses drastiques des salaires dans la fonction publique, des compressions du personnel dans les entreprises parapubliques et la privatisation du secteur productif de l'économie de l'État débouchant sur la désorganisation du tissu industriel embryonnaire. L'accumulation des facteurs sociaux de radicalisation finit par cristalliser l'enlisement de la criminalité rurale, le gangstérisme urbain et le banditisme transfrontalier comme vecteur de captation des ressources économiques. En outre, la déliquescence des capacités opérationnelles des États du Tchad et du Cameroun, en matière de maintien de l'ordre public et de la défense de leurs territoires respectifs, céda le terrain aux bandes armées criminelles et aux acteurs de la recomposition de la violence. Les travaux de Nteanjemgnigni Yaya (2024), Seignobos (2020) et Roitman (2004) font une peinture nécrologique des activités du banditisme dans les confins du Tchad, de la Centrafrique et du Cameroun.

Les guerres du Darfour, l'instabilité politico-militaire durable au Tchad entre 1975 et 2008, les conflits intercommunautaires entre Arabes Choa et Kotoko au Cameroun depuis 1992 et l'installation durable du Nord-Nigéria dans les insurrections religieuses ont façonné, dans les confins territoriaux desdits États, les conditions du retour des raids militaires, des campagnes de razzias et de rackets entrepris par des acteurs du banditisme rural et des entrepreneurs transnationaux de la criminalité. Ce climat de pillage rappelle la bande de Hamman Yajji, excellent chef militaire, razzieur d'hommes et de bétails et figure d'oppression des « infidèles » aux abords sud du lac Tchad pendant la période précoloniale (Seignobos, 2020). L'affaiblissement de l'autorité de l'État ou l'effondrement de celui-ci a balisé un terreau d'enracinement durable du banditisme transfrontalier. L'arrivée des rebelles-bandits, des factions politico-militaires et des bandes militaro-criminelles tchadiens, soudanais, centrafricains et terroristes nigériens ont conduit à la réinvention de

l'activité criminelle. Il s'agit d'une transformation de la criminalité transfrontalière en un phénomène stratégique et polémologique. Dans la zone de confluence stratégique Tchad-Cameroun, Saïbou Issa (2010) souligne que les rebelle-bandits usent du banditisme transfrontalier pour se ravitailler en moyens de subsistance et de résilience à l'égard des pressions étatiques. De même, Janet Roitman (2003), Saïbou Issa (2004 ; 2006 ; 2010), Christian Seignobos (2011), Emmanuel Chauvin et Christian Seignobos (2013) questionnent la trajectoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad en mettant, dans une perspective diachronique, les conditions environnementales, la réinvention des identités régionales et la déliquescence des États pour expliquer l'enlisement de la région dans les conflits et la violence criminelle.

1.2. Trafic d'armes et reconfiguration de la criminalité transfrontalière aux confins du Cameroun et du Tchad entre 1990-2025

Les abords sud du bassin du lac Tchad, dans lesquels se situe la frontière Tchad-Cameroun, s'inscrivent dans une longue tradition historique de violence politique et criminelle. L'archéologie de la formation des institutions politiques au sein des sociétés de la région du bassin du lac Tchad et la fabrication des formes économiques dominantes des échanges firent de l'usage des armes, non seulement un instrument de puissance expansionniste des États et de défense des communautés, mais également un outil d'accumulation des richesses. Dès lors, la violence a toujours été un déterminant dans la modulation stratégique de la cohabitation. Les campagnes esclavagistes, des razzias et des pillages, autrefois entreprises le plus souvent par les États du Baguirmi, du Kanem-Bornou, du Wandala et, plus proche de nous, les expansions djihadistes des héritiers de Modibo Uthman Dan Fodio avant l'intrusion coloniale européenne, firent de la détention d'armes, un moyen essentiel de la domination. Les confins du Cameroun et du Tchad rentrent dans une tradition séculaire de la violence comme forme politique dominante de la construction de la subordination sociale.

Avec l'érection des frontières coloniales et leurs usages postcoloniaux entre le Cameroun et Tchad, l'on a noté la bifurcation des violences politiques vers la criminalité transfrontalière. Ainsi, la

volonté de la construction d'un glacis stratégique français dans la région par l'entremise des bases militaires au Tchad et celle de l'affirmation de la souveraineté des États postcoloniaux au Cameroun une aporie stratégique. Dans ces dynamiques antagoniques, l'acteur transfrontalier du crime constitue l'enjeu du rapprochement deux logiques. Aussi convient-il de souligner au préalable que les relations transnationales sont définies par Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts (1999 :15) comme étant « toute relation qui, par volonté délibérée ou par destination, se construit dans l'espace monde au-delà du cadre étatique national et qui se réalise en échappant au moins partiellement au contrôle ou à l'action médiatrice des États. Les régions périphériques des États où s'agrègent les activités transnationales s'articulent autour de la crise de la souveraineté et de la crise de l'autorité. Ces crises de l'État postcolonial constituent un facteur des vulnérabilités stratégiques et de la construction d'un pont criminel entre les nations. Qu'ils s'agissent de la région du Liptako Gourma entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso ; des confins du Soudan-Tchad-Lybie et de la baie du Biafra, l'affaiblissement de l'autorité de l'État et la crise de la souveraineté ont érigé lesdits espaces en région de convergence et de transit des armes de tout calibre.

Les confins du Cameroun et du Tchad s'inscrivent dans cette temporalité criminelle globale en Afrique qui oscille entre revendication régionale ou identitaire, crise de souveraineté de l'État et trafic criminel de tous ordres. C'est un espace de convergence d'armes de tout calibre et de transit vers d'autres espaces criminogènes à l'instar du Sahel. Les enquêtes de terrain que nous avons mené en 2010 dans la région montraient qu'avant l'effondrement de l'État libyen en 2011, les armes les plus vendues par les entrepreneurs du trafic étaient entre autres les AK47 russes, les G3 allemands, les FN-FAL belges, les mitrailleuses tchèques et les lance-roquettes serbes⁴. À la faveur des crises politiques du Tchad durant les années 1975, 1979, 1982 et 1990, les militaires tchadiens et les combattants Janjawids engagés dans le conflit du Darfour au Soudan s'étaient constitués en trafiquants et passeurs d'armes aux confins du

⁴ Ces informations viennent de la synthèse des données que nous avons collectées dans les localités de Mora, Waza, Kousseri et Ndjamena.

Cameroun, du Tchad et de la RCA⁵. Les travaux de Saïbou Issa (2004) confirment ces allégations en indiquant qu'à la suite de la guerre civile de 1979-1982 au Tchad, la ville de Kousseri, au Cameroun, fut inondée d'armes et des munitions. Les militaires tchadiens en fuite qui abandonnaient leurs armes aux bords du fleuve Logone pour entrer au Cameroun et les armes dissimulées dans les bagages rendirent la région fortement militarisée.

Aussi Saïbou Issa inscrit-il le trafic illicite des armes dans la région dans une longue tradition criminelle lorsqu'il montre qu'en 1930, l'administration française diligenta une mission d'inspection dont le rapport débouchait sur l'ouverture d'une information judiciaire contre le sultan de Goulfei sur lequel pesaient, non seulement des accusations d'extorsion de biens et de coaction avec les bandits et autres trafiquants d'armes entre le Cameroun et Tchad, mais aussi des soupçons de meurtre (Saïbou Issa, 2005 :203). La conjoncture des crises sécuritaires a multiplié les porteurs d'armes. Les conflits au Nigéria, en RCA, au Soudan, au Tchad et en Lybie a renchérit l'activité des trafiquants en rendant les armes et les munitions disponibles. La prolifération des armes aux confins du Cameroun et du Tchad est également l'œuvre des pasteurs Mbororo et Arabes du Batha au Tchad. Dans un contexte où l'autorité des États tchadien et camerounais peine à s'exercer sur leurs marges territoriales, la détention d'une arme est devenue, dans les zones frontalières, une assurance pour le berger et un outil de sécurisation des troupeaux. Le « trafic de fourmi » exercé par les pasteurs entre le Cameroun et le Tchad permet de rendre les armes disponibles et à moindre coût. Provenant des casernes militaires du Tchad, de la Lybie et du Soudan, les armes légères et de petit calibres (ALPC) ont transformé le banditisme transfrontalier en problème polémologique pour le Cameroun. La militarisation de la criminalité et sa professionnalisation par l'entremise des rebelles-bandits, des politico-militaires et des mercenaires complexifient le contexte régional du banditisme transnational.

La présence des groupes rebelles tchadiens, notamment le Rassemblement Populaire pour la Justice et l'Égalité du Tchad (RP-JET), le Mouvement pour la Révolution du Sud du Tchad (MRST), le

⁵ Ces informations viennent des sources tchadiennes du renseignement.

Mouvement pour la Paix, la Reconstruction et le Développement et l'Armée Dynamique Révolutionnaire du Sud (ADRS) ont interconnecté le Cameroun septentrional aux espaces conflictuels du bassin du lac Tchad. En créant leurs bases sur les marges frontalières du Logone Oriental proche de la RCA et du Cameroun, les groupes politico-militaires du Tchad font circuler les armes légères et de petits calibres dans la région trifrontière. Le Mouvement pour la Démocratie et le Développement (MDD), né en 1991 au sud du Tchad et les Forces Armées Révolutionnaires du Sahara (FARS) qui se sont installées à Diffa au Niger en 1990, ont favorisé la circulation d'armes entre le Niger, le Tchad, le Soudan, la Lybie, le Cameroun et le Nigéria (rapport des Nations Unies sur la circulation ALPC, 2020).

Les données collectées sur le terrain révèlent que les mouvements rebelles du Tchad et du Niger firent de la région du bassin du lac Tchad, un espace de transit d'armes et des munitions. Ainsi, les principaux couloirs de transit d'armes entre 1990 et 1993 furent Zender-Diffa (Niger)-Ndjamena (Tchad)-Kousseri (Cameroun)-Gambarou (Nigéria). Ce couloir ancien, datant de la période du commerce caravanier, a été rénové grâce à la multiplication des conflits politico-militaires dans la région. Les armes transitent par le couloir Ndjamena-Kousseri-Fotokol-Gambarou. Les armes en provenance du Nigéria passent par Gwoza du Nigéria pour entrer dans le Mayo-Tsanaga (Cameroun) ou dans le Mayo Louti et la Benoué. Avec l'avènement de Boko Haram et ISWAP dans la région, les couloirs de transit d'armes prennent en compte la Lybie, le Nord-Nigéria, le Tchad, le Cameroun, le Niger, le Soudan, le Mali, le Burkina Faso, l'Algérie, etc. Les armes en provenance du Niger, du Tchad, du Soudan et du Nigéria pour le Cameroun prennent les axes de transhumance. Les pasteurs nomades, trafiquants invétérés, dissimulent les armes et les munitions dans les bagages sur les dos des chameaux, des ânes et des bœufs⁶.

L'axe Moundou (Tchad) et Touboro (Cameroun) constitue un point névralgique dans la circulation d'armes et des munitions. La proximité et l'interconnectivité des foyers de belligérance entre la RCA, le Soudan et la RDC font drainer des quantités d'armes

⁶ Les informateurs révèlent que les pasteurs nomades et les transporteurs sont les principaux acteurs dans le trafic d'armes et des munitions entre le Cameroun et le Tchad. Parfois, les armes sont dissimulées dans les sacs de marchandise, dans les balles de coton, dans les châssis des véhicules et bien d'autres cachettes.

importantes vers le Cameroun. Le rapport *the Global Initiative against Transnational Organized Crime (2024)* montre que la prolifération d'armes dans la région tricontinentale Tchad-RCA-Cameroun a débouché sur la baisse drastique des coûts des armes légères et de petits calibres. En 2024, le prix des kalachnikovs variait entre 50.000FCFA à 100.000FCFA. Le prix du Browning Hi-Power appelé localement le Belgicain, c'est-à-dire un mélange du belge et d'américain oscillait entre un million et un million cinq cent mille FCFA. Le coût du Iwi Galil Ace variait entre 80.000 FCFA et 130.000FCFA (Elianor et Bish, 2024). Une enquête menée sur la question en novembre 2025 indique que le coût de la kalachnikov variait entre 30.000FCFA et 70.000FCFA. En dehors de la kalachnikov qui est très répandue dans la région, les fusils d'assaut à l'instar des FN-FAL de fabrication belge, les AK47 russes, les mitrailleuses de fabrication tchèque et bien d'autres marques sont en circulation aux confins du Cameroun et du Tchad.

La déliquescence de la Lybie a mis, depuis 2011, un arsenal militaire impressionnant composé de tous les types d'armes à la disposition des trafiquants. Dans ce marché criminel fleurissant, Boko Haram et ISWAP tentent de contrôler tous les couloirs et de tirer la meilleure partie de leur commercialisation. La bataille entre les éléments de Boko Haram et ISWAP tourne aussi autour du contrôle de ce grand marché d'armes dans la région du bassin du lac Tchad. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre les rivalités régionales entre les groupes terroristes extrémistes, les groupes politico-militaires et les entrepreneurs organisés en bandes dans la région. Au-delà des ressources de la contrebande des produits de la quincaillerie, de l'essence frelaté du Nigéria, de la drogue dure, il faut considérer les armes comme une source et une ressource des conflits dans le bassin du lac Tchad.

Au demeurant, le contexte régional du bassin du lac Tchad en général et les confins du Cameroun et du Tchad en particulier sont traversés par une série de crises qui cristallise la criminalité transnationale. La multiplication des foyers de belligérance, la prolifération des groupes politico-militaires, la convergence tous azimuts des mercenaires et l'affaiblissement des structures étatiques de régulation de l'ordre interne et transnational constituent les facteurs de vulnérabilité sécuritaire des États du Cameroun et du Tchad.

Conscients des faiblesses stratégiques en matière de défense et de sécurisation des frontières internationales, les deux États tentent de construire des mécanismes et des stratégies dans la coproduction de la sécurité dans leurs confins territoriaux communs.

2. Fondements, acteurs et mécanismes de la coproduction sécuritaire aux confins du Cameroun et du Tchad entre 1990 et 2025

La mutualisation des moyens stratégiques, militaires et tactique en matière de défense et de sécurité est devenue le principe moteur de toute dynamique internationale. La prolifération des menaces hybrides, la multiplication des zones grises et la dissémination des armes légères et de petits calibres, partout en Afrique, exigent, des États, l'élaboration des approches sécuritaires concertées, une défense commune des frontières et un partage des renseignements prévisionnels. L'échec du tout souverainisme, développé par le paradigme réaliste classique, met, au grand, la nécessité de construction des ponts stratégiques entre les États. Cependant, la coproduction de la sécurité entre les États dans leurs confins territoriaux communs ne signifie pas la délégation de la souveraineté. Elle ne signifie non plus l'expansion territoriale de l'État dans la sphère de souveraineté de l'autre. C'est un mécanisme stratégique de collaboration ou un partenariat opérationnel qui vise à coopérer dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la logistique en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale. Il convient d'examiner, les mécanismes et les acteurs de la coproduction de la sécurité aux marges territoriales du Cameroun et du Tchad.

2.1. Les mécanismes et les stratégies de la coopération sécuritaire entre le Cameroun et le Tchad entre 1990 et 2025

La coproduction de la sécurité est un concept opérationnel qui tire ses fondements de la doctrine de la sécurité collective. Cette dernière est un idéal stratégique apparu dans le jargon international au lendemain de la Deuxième guerre mondiale. Elle suppose la construction d'un ensemble ou d'un tout qui fixe, pour ses membres, les règles destinées à assurer leur sécurité. C'est un mécanisme de sécurité internationale inclusif rejetant les idéologies des blocs, des

alliances et des partenariats bi, tri ou multilatéraux. Aussi la sécurité collective suppose-t-elle, selon le paradigme néolibéral, le rejet de la polarisation du monde telle qu'on observe entre 1945 et 1991. Ce fut un monde des blocs constitué d'un intérieur amical et d'un extérieur hostile. Dès lors, la sécurité collective est un mécanisme global incarné par l'Organisation des Nations-Unies qui, par principe de subsidiarité est reprise par les organisations régionales et sous régionales du continent africain.

De même, il est nécessaire de différencier la coproduction de la sécurité des alliances militaires. Ces dernières correspondent à un engagement d'assistance militaire réciproque à partir de l'identification d'un ennemi commun, alors que la coopération qui sous-tend la coproduction de sécurité renvoie à un engagement militaire contre une menace préalablement identifiée. Le partenariat bilatéral en matière de sécurité ou de défense est un prolongement stratégique des préoccupations sécuritaires internes vers l'interétatique ou l'international. La globalisation des menaces asymétriques, la régionalisation de la criminalité organisée et la prolifération des armes légères et de petits calibres dans les États du sud convoquent la nécessité de la mutualisation des réponses face aux insécurités transnationales. C'est dans cet esprit que le Président Paul Biya engageait la diplomatie camerounaise en arguant lors du sommet de Yaoundé sur la piraterie maritime dans le golfe de Guinée qu'à « menace globale, riposte globale »⁷. La dorsale stratégique de l'action opérationnelle de la diplomatie militaire, de la coopération régionale et des relations interétatiques du Cameroun, en matière de défense, épouse cette orientation dans la recherche des solutions concertées, des actions communes et des réponses collectives face aux menaces du terrorisme et de la criminalité organisée transfrontalière. Le partenariat bilatéral de défense entre le Cameroun et le Tchad tire ses sources des mécanismes régionaux de lutte contre le trafic des ALPC. Les mécanismes régionaux de partenariat de sécurité de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale⁸ (CEEAC),

⁷ Discours du président Paul Biya au sommet conjoint de la CEDEAO et la CEEAC du 24 juin 2013 à Yaoundé portant sur la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

⁸ Il faut voir le COPAX (Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale ; le MARAC (Mécanisme d'Alerte Rapide d'Afrique Centrale) ; FOMAC (Force Multinationale de l'Afrique Centrale ; la Coopération policière et judiciaire. Pour plus de détails, lire le Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale du 18 décembre 2019 de Libreville.

de la Communauté Économique et Monétaire de l’Afrique Centrale⁹ (CEMAC) ou, plus globalement, de l’Union Africaine¹⁰ (UA) à travers le CAERT (Centre Africain d’Études et de Recherche sur le Terrorisme de l’Union Africaine) ont inspiré les approches de la coopération militaire opérationnelle entre le Cameroun et le Tchad.

En effet, la coopération militaire est une préoccupation historique dans le bassin du lac Tchad. Le phénomène accélérateur de cette coopération militaire est l’irruption de Boko Haram avec le potentiel de menace qu’il charrie contre les États. Ces menaces ont fait réactiver, dans le cadre de la coopération, au sein de la Commission du Bassin du Lac Tchad, le *Multinational Joint Task Force* (MNJTF) perçu comme mécanisme militaire proactif et inter opérationnel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière. L’inefficience et l’inefficacité opérationnelle dudit mécanisme ont conduit en 2015 à la reconfiguration des stratégies régionales et bilatérales de lutte contre les violences extrêmes. Aussi constate-t-on que les égoïsmes nationaux n’ont pas cédé la place à un grand mouvement militaire coopératif dans le bassin du lac Tchad. Cependant, les nécessités stratégiques de mutualisation des moyens opérationnels et tactiques entre les États ont cristallisé la relance des Forces multinationales mixtes. Composé de quatre États de l’espace géopolitique du bassin du lac Tchad, notamment le Nigéria, le Tchad, le Cameroun le Niger, plus le Benin qui se greffe, le MNJTF a montré ses limites à la fois sur le plan d’interopérabilité des forces nationales, du partage des renseignements et du soutien logistique. La Force Multinationale Mixte (FMM), instituée en 1994 puis réactivée en 2015, a, du moins, le mérite de baliser, sur le plan stratégique, le cadre opérationnel de la coopération bilatérale Cameroun/Tchad. Nonobstant ce cadre, les faiblesses doctrinales, les hésitations stratégiques et l’inféodation de la FMM au grandes puissances ont amené le Niger à claquer la porte en 2025.

⁹ Les mécanismes de défense de la CEMAC sont variés allant de la coopération sécuritaire régionale notamment le comité de défense et de sécurité à la réglementation économique et financière. Il faut voir le protocole 01/16/CEMAC/UMAC/CM sur la lutte contre le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme.

¹⁰ L’Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA) ; le Système continental d’Alerte Rapide (SCAR), la Force Africaine en Attente (FAA), le Fonds pour la Paix, les Mécanismes régionaux pour la Prévention et la Gestion des conflits. Pour plus de détail, lire le Protocole Relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité de l’Union Africaine du 9 juillet 2002 à Durban.

De même, les mécanismes bilatéraux de la coopération militaire entre le Cameroun et le Tchad s'appuie sur la stratégie régionale de lutte contre les ALPC et le terrorisme adoptée à Libreville le 26 novembre 2015. Élaborée par le protocole relatif à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, la stratégie régionale établit un cadre juridique et opérationnel pour la coordination des actions militaires en Afrique Centrale. La dissémination des ALPC et leurs conséquences dramatiques sur l'alimentation des conflits de basse intensité préoccupent les politiques sécuritaires de la région. Dans la continuité de la construction de l'architecture sécuritaire régionale, un cadre stratégique des opérations de lutte contre la criminalité organisée transfrontalière a été élaboré par la CBLT. La stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad d'août 2018 sous l'égide de la CBLT est l'une des projections des capacités dissuasives de l'organisation à l'égard des organisations criminelles. C'est une stratégie inclusive et multidimensionnelle qui vise la stabilisation de la région à travers le soutien des initiatives communautaires et socioéconomiques dans la région. C'est également un cadre opératif des actions civilo-militaires, de collaboration et des patrouilles conjointes des différentes armées nationales. Cela intervient à la suite de la convention de l'UA sur la coopération transfrontalière (Convention de Niamey, 2014) qui fixait le cadre stratégique et opérationnel de gestion intégrée et efficace des frontières en Afrique.

Par-delà les mécanismes assortis des stratégies régionales de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalières, les États du Cameroun et du Tchad ont créé un cadre de concertation, notamment la Commission Mixte Bilatérale (CMB). En 1999, le Cameroun et le Tchad créaient, à Ndjamen, une commission mixte permanente de sécurité. Cette commission se greffait sur celle en charge des questions politiques et du problème d'Emi/Immigration mise en place entre le 15 et le 16 juillet 1994 à Yaoundé¹¹. La troisième commission mixte *ad hoc* de sécurité entre le Cameroun et le Tchad s'est tenue du 17 au 20 octobre 2005 à Maroua (Cameroun). Celles du 23 octobre 2007 à Ndjamen, du 19 au 20 novembre 2009 portaient

¹¹ Archives du ministère Tchadien des Affaires Étrangères et de l'Intégration Africaine, procès-verbal de rencontre interministérielle Tchad-Cameroun, mars 1994 à Maroua (Cameroun).

sur la création des couloirs de transhumance pour le bétail, la problématique de leur sécurisation, la restitution des véhicules volés de part et d'autre de la frontière, la sécurité de pipelines et la sécurité transfrontalière¹². L'efficacité de ce mécanisme repose sur la coordination stratégique et le soutien opérationnel des initiatives communes de sécurité. La recherche des renseignements prévisionnels et la surveillance communes des frontières ont été définis les moyens d'action entre les deux armées. Ces instruments juridiques opérationnels visaient à faciliter la coordination des opérations militaires mixtes anticriminelles aux confins du Cameroun et du Tchad, la gestion du commerce transfrontalier et la création des circuits de transit du bétail. Cette architecture bilatérale projette aussi, dans le cadre du développement de la coopération militaire entre le Cameroun et le Tchad, la nature des questions névralgiques ou des menaces devant redimensionner l'action stratégique des deux États.

La réinvention et la reconfiguration des modes alternatifs de gestion des flux criminels transfrontaliers aux confins du Cameroun et du Tchad constituent la trame des rencontres et des réflexions entre les différentes délégations ministérielles depuis 1990. L'évolution du contexte régional de crise ponctué désormais par la prégnance des extrémismes violents à l'instar de Boko Haram et d'ISWAP a, progressivement, conduit à la reconfiguration des mécanismes de modulation de la sécurité transfrontalière. C'est ainsi que le 24 septembre 2025 à Yaoundé, un accord de coopération bilatérale de défense visant à renforcer la sécurité frontalière a été signé entre le Cameroun et le Tchad. Cet accord de partenariat militaire, mis en contexte d'« espace marginalisé » (Janet Roitman, 2004), du monde éclaté ou du « monde multicentré » (Badie et Smouts (1999) qu'est-ce la région du bassin du lac Tchad, révèle les transformations de la criminalité transfrontalière à travers sa militarisation et sa professionnalisation. La criminalité transfrontalière est devenue un phénomène impactant sur la plan économique et un fait structurant sur le plan diplomatique. Dans un tel environnement stratégique caractérisé par l'intensité des bouleversements liés à l'extrémisme violent, de la croissance du niveau d'incertitudes et des turbulences

¹² Archives du ministère Tchadien des Affaires Étrangères et de l'Intégration Africaine, procès-verbal de rencontre interministérielle Tchad-Cameroun, octobre 2007 à Ndjamena ; novembre 2009 à Maroua.

sociopolitiques et l'imprévisibilité des transformations futures de la criminalité, la coopération militaire bilatérale constitue un outil de prévention, de compréhension, d'action et d'influence destiné à soutenir les efforts de la paix et de la sécurité. Il se traduit, dans le contexte régional du bassin du lac Tchad, par la définition des doctrines stratégiques communes, les échanges de capacité et de compétences dans le domaine de la défense. Au plan opérationnel, la coopération militaire Cameroun-Tchad cherche à développer la connaissance-anticipation et la grande maîtrise de l'environnement stratégique. Cela passe par une grande interopérabilité des armées nationales des deux pays et une coordination simplifiée de leurs actions d'influence.

La recherche de la maîtrise de l'environnement stratégique et opérationnel autour du Cameroun s'inscrit dans une posture diplomatique marquée par la politique de non-ingérence dans les affaires internes d'un pays voisin et la promotion de l'intégration régionale à travers l'ouverture des frontières. Ces mécanismes doctrinaux de la diplomatie camerounaise a conduit à la signature des accords de partenariats de défense et aux opérations militaires conjointes avec les États voisins. Il en est ainsi de l'accord du 28 février 2012 créant un Comité de Sécurité Transfrontalière (CST) entre le Cameroun et le Nigéria. Ce Comité de sécurité vise les échanges d'information, la mutualisation des moyens opérationnels et l'organisation des patrouilles mixtes entre les armées camerounaises et nigérianes (Thierry Djifack, 2024, 216). À partir de 2013, ce mécanisme entre dans sa phase opérationnelle à travers les patrouilles mixtes entre la *Rivers State Internal Security Task Force (RSISTF)*, la *Joint Task Force (JTF)* du côté du Nigéria et le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR) du côté du Cameroun. La tradition militaire de défense commune des frontières maritimes et terrestres entre le Nigéria et le Cameroun est révélée par l'Opération Dynamite en 1990 et l'Opération Galilée en 1994 pour lutter contre la piraterie maritime et la criminalité transfrontalière (Thierry Djifack, 2024).

La maîtrise de l'environnement stratégique des confins du Cameroun commande, sur le plan militaire, l'interopérabilité et la mutualisation des capacités de défense avec ses voisins. La signature de l'accord de coopération bilatérale de défense entre le Cameroun et le Tchad vise à renforcer la sécurité frontalière. Ce mécanisme

bilatéral de la coopération de défense est assorti des stratégies dont les objectifs opérationnels sont le partage de renseignements sensibles, la conduite des opérations conjointes, le renforcement de la coopération militaire, la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée transfrontalière et la transhumance des armes. L'opérationnalisation de la mutualisation des capacités de défense commune et de lutte contre les bandes criminelles transfrontalières fait appel à plusieurs acteurs.

2.2. Les acteurs de lutte contre la criminalité organisée transfrontalière aux confins du Cameroun et du Tchad entre 1990 et 2025

La complexité du terrain opérationnel dans la lutte contre les trafics d'armes, les bandes armées criminelles et politico-militaires fait des confins du Tchad et du Cameroun un espace d'incertitude stratégique. La régionalisation de la menace criminelle et terroriste, la professionnalisation du banditisme transnational du fait des militaires désertés des casernes au Tchad, au Soudan et en RCA, la prolifération des mouvements de rébellion, la connexion des réseaux transcontinentaux du trafic des armes et des stupéfiants ont érigé le militantisme politique militarisé et la criminalité au rang des problèmes stratégiques et existentiels pour les pays jouxtant le bassin du lac Tchad. L'hybridation de plus en plus développée des activités politico-criminelles, la prolifération des entrepreneurs criminels, leur développement en réseau transnationaux, leur rôle comme agent économique rationnel majeur en période de crise (Alain Bauer, 2016), l'offre des nouveaux débouchés aux personnes marginales et la saturation du marché criminel (Saïbou Issa, 2010) ont transformé les confins du Cameroun et du Tchad en zone rouge. L'obsession étatique et nostalgique d'un monde ancien fondé sur la paix, d'une part, et les effets des crises économiques et financières, d'autre part, ont laissé se faufiler dans les interstices du pouvoir monopolistique africaine, un système de réseautage criminel transfrontalier.

Dans le cas des confins du Cameroun et du Tchad, l'approche sécuritaire globale associe les acteurs étatiques aux acteurs de la sécurité communautaire en passant par les partenaires extérieurs et les organisations internationales. Cette posture s'inscrit dans un contexte de changement du paradigme sécuritaire et la naissance du continuum

sécurité-défense qui transforme les crises, non pas comme une lutte à mort pour conquérir un territoire, mais comme la confrontation des partenaires-adversaires qui doivent trouver le moyen de remettre en place un retour à la paix (Cecile Wendling, 2010). Le Cameroun, touché par les assauts des groupes rebelles tchadiens, centrafricains et les attaques des bandes criminelles organisées transfrontalières, a déployé, sur le théâtre de la violence dans ses confins territoriaux, plusieurs opérations militaires en vue de juguler le phénomène du banditisme rural et de la criminalité transfrontalière. Il en est ainsi de l'opération « Harmattan » de la police en 1998, de l'opération « nomade » en 1993, de l'opération « Scorpion » en 1994 et de l'opération « Lom-Kadei » en 2003 (Nteanjemgnigni Yaya, 2024). Ces opérations intervenaient dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions de la rencontre bilatérale Tchad-Cameroun de 1994 à Yaoundé et celle de 1999 à Ndjamena au Tchad. Entre 1990 et 2010, les autorités camerounaises en charge des questions de la sécurité publique et de la défense du territoire national adossaient les opérations militaires spéciales de répression des organisations criminelles transfrontalières et de sanctuarisation du territoire national contre les débordements des conflits du Tchad et de la RCA sur une rhétorique politique de fermeté et de dissuasion. La politique de « tolérance zéro » et du « tout répressif » engagée contre les assauts des groupes rebelles centrafricains et tchadiens en territoire camerounais avait permis de juguler la crise sécuritaire.

La dissuasion, visée par la « politique de tolérance zéro » et la logique sécuritaire du « tout répressif » observée sur le terrain, avait créé, dans les zones de confluences stratégiques âprement discutées par les différents acteurs (rebelles, criminels, trafiquants et États), un climat de terreur et d'angoisse. Les opérations militaires spéciales engagées dans la répression du banditisme rural et de la criminalité transfrontalière dans l'espace trifrontières (Cameroun-Tchad-RCA) firent des centaines de morts du côté des bandits et des milliers de criminels arrêtés et jetés en prison. Les archives des prisons de Maroua, de Garoua et de Ngaoundéré gardent encore les traces des mercenaires organisés en « coupeurs de route » et des preneurs d'otages dans les confins du Cameroun et du Tchad. Saïbou Issa (2006) et Janet Roitman (2004) montrent à travers leurs travaux que la quotidienneté des coups de main perpétrés par les bandits avait fait

des routes du bassin du lac Tchad un espace d'atavisme « insécuritaire ».

Pour asseoir ou reconquérir la stabilité des zones périphériques et promouvoir le développement socioéconomique des espaces frontaliers, le Cameroun créa et déploya dans les espaces ruraux des Régions administratives de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord et aux abords des marchés frontaliers particulièrement visés par les acteurs du crime organisé transfrontalier, des unités spéciales issues des régiments de l'armée de terre. L'Escadron Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie (EPIG), créé en 1995 par décret du Chef de l'État, entra en opération la même année en vue d'endiguer le phénomène du banditisme rural et la criminalité transfrontalière dans les zones de trois frontières Tchad-Cameroun-RCA (Nteanjemgnigni Yaya, 2024). En 1997, le Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie Nationale fut créé et déployé dans les régions septentrionales du Cameroun. Il eut pour mission de sécuriser les routes, stabiliser les marchés frontaliers et garantir aux citoyens honnêtes la paix et la sécurité. Les résultats opérationnels de ladite force furent impressionnants eu égard au nombre de criminels neutralisés et la reprise du contrôle des voies de communication routière. Le GIPGN était renforcé par le Bataillon Léger d'Intervention (BLI) créé en 1998 par un décret du Chef de l'État. La superposition des unités spéciales de répression du phénomène criminel montre que le crime organisé était devenu un problème de défense nationale au Cameroun. C'est alors que le Haut commandement, conscient du danger que représente le banditisme rural transfrontalier contre les institutions et la souveraineté territoriale, décida de renforcer la lutte contre les acteurs de la déterritorialisation de l'ordre avec la création du Bataillon d'Intervention Rapide (BIR) et du Bataillon d'Intervention Motorisé (BIM), véritables instruments opérationnels et tactiques de la sanctuarisation du territoire national.

Ces opérations militaires spéciales visant la sanctuarisation du territoire national contre les flux des groupes politico-militaires tchadiens, centrafricains et soudanais en quête de refuge révèlent l'opiniâtreté des dispositifs sécuritaires du Cameroun. En effet, dans le borbier de l'Afrique Centrale de la décennie 1990, le Cameroun constituait l'îlot de paix et de stabilité offrant les possibilités d'un

asile sécuritaire aux groupes et aux individus fuyant les exactions des bandes rebelles dans leurs pays. Bangoura soulignait avec force dans le même contexte que, dans le cas de l'État postcolonial en Afrique, le monopole de la violence n'appartient pas à l'État mais au pouvoir politique au détriment de l'État. Selon lui, l'État postcolonial n'est ni légitime en ce concerne l'usage de la violence à l'intérieur du pays en raison d'un pouvoir politique illégitime et parfois illégal, ni efficace en termes de défense extérieure de l'intégrité du territoire en raison d'une incapacité opérationnelle (Bangoura, 1996). Ce double constat Bangoura sur l'inefficacité opérationnelle en matière de défense extérieure et l'illégitimité du pouvoir politique caractérise les États tchadiens, centrafricain et soudanais. Cette défaillance sécuritaire desdits États eut pour conséquence la saturation du marché criminel transfrontalier. Malgré les efforts opérationnels du Cameroun en matière de sécurisation de ses marges territoriales et le contrôle des voies de communication routière dans sa partie septentrionale, le flux des armes, des monitions, des bandes politico-militaires, des terroristes islamistes et des narcotrafiquants dans la région du bassin du lac Tchad exigent une approche sécuritaire à la fois régionale et intégrée.

L'approche régionale et intégrée de la sécurité transfrontalière constitue le socle de la coresponsabilité en matière de défense opérationnelle des frontières et de la sécurisation des activités économiques transnationales. La coproduction de la stabilité, de la sécurité frontalière et du développement des confins entre le Cameroun et le Tchad prend en compte les dynamiques locales et communautaires. La sécurité communautaire, articulée autour du profilage et des comités de vigilance est un Proxi dans la mise en œuvre de la toile des renseignements. C'est dans cette logique que les chefs traditionnels, les leaders communautaires et les membres des comités de vigilance sont mis en contribution dans la collecte et le partage des informations de sécurité. En s'appuyant sur le plan stratégique de Stabilisation du bassin du lac Tchad, les Armées camerounaises et tchadiennes, pour susciter la collaboration des populations aux efforts de lutte contre l'extrémisme violent, font des actions civilo-militaires un instrument de coordination stratégique.

En effet, dans l'engagement des unités spéciales antiterroristes et de lutte contre la criminalité transfrontalière, le Cameroun, à travers

les accords de partenariat de défense, partage les renseignements avec les forces armées tchadiennes. Les données de terrain révèlent une collaboration étroite entre la gendarmerie de Bongor au Tchad et les unités territoriales de la gendarmerie de Datcheka, Wina et Gobo au Cameroun¹³. Pour renforcer l'étai autour des gangs transfrontaliers et assurer l'efficacité opérationnelle dans la répression des actes criminels transfrontaliers, le Tchad tout comme le Cameroun a créé le Groupement Mobile d'Intervention de la Police (GMIP), les unités d'antigang et la force paracommando chargée de la lutte contre le banditisme rural et transfrontalier (Mahamat Mey Mahamat, 2020). L'unité la plus impliquée dans la recherche et la répression du phénomène criminel au Tchad fut baptisée « Recherche, Assistance, Intervention et Dissuasion (RAID). De même, la RCA créa, quant à elle, l'Office Central de Répression du Banditisme (OCRB) (Saïbou Issa, 2010). Ces dispositifs militaires marquent la volonté et l'engagement des États suscités à mieux structurer la lutte contre le phénomène de la criminalité transfrontalière dans le bassin du lac Tchad. Cette architecture régionale de sécurité se manifeste à travers la coordination stratégique des opérations sur le terrain et l'organisation des patrouilles mixtes. La synthèse des données factuelles collectées sur le terrain montre que, dans le cadre de la sécurisation des couloirs de transhumance du bétail, les armées camerounaises et tchadiennes ont, le plus souvent, échangé les renseignements sur les positions des bandits, la planification des opérations et l'organisation des patrouilles mixtes.

En outre, la coordination des opérations militaires contre la criminalité transfrontalière dans le cadre du partenariat de sécurité entre le Cameroun et le Tchad vise le ciblage des couloirs de trafic d'armes, le démantèlement des réseaux criminels et la planification des opérations de neutralisation des acteurs du crime transfrontalier. Saïbou Issa (2004) souligne que les espaces les plus surveillés dans la géographie de l'insécurité aux abords sud du lac Tchad sont : le nord-est du Nigéria, la rive occidentale du lac Tchad, le sud tchadien, le nord-est de la RCA, l'extrême-nord du Cameroun et les voies d'accès au marché de Mbaï-Boum à la frontière entre le Cameroun et la RCA.

¹³ Cette collaboration entre les unités territoriales de la gendarmerie du Tchad et Cameroun s'observe dans la lutte contre le vol du bétail transfrontalier, le trafic des drogues et la surveillance des couloirs de transhumance.

Il faut relever que dans le cas des confins territoriaux du Cameroun et du Tchad, les témoignages des éléments des FDS montrent que les effets des conflits en Lybie, à partir de 2011, le terrorisme au Nigéria depuis 2003 et la prolifération des groupes armés au Tchad et en RCA ont fortement militarisé le phénomène du banditisme transfrontalier. Cette militarisation est tributaire à la présence des ALPC dans la région. Les FDS du Tchad et du Cameroun surveillent particulièrement les circuits de trafic d'armes tenus par les éleveurs ou bergers, les migrants illégaux et les transporteurs routiers. De même, le contrôle et la surveillance des couloirs de « trafic de fourmis » d'armes et de munitions aux confins du Cameroun et du Tchad constituent un objectif opérationnel dans la coordination stratégique. Il se greffe à la surveillance de la géographie du banditisme transfrontalier, la coordination des forces camerounaises et tchadiennes en vue d'endiguer le phénomène de détournement des trafics d'armes dans la région et le pillage des arsenaux militaires dans les casernes. L'interconnexion des réseaux de trafic entre la région du bassin du lac Tchad, la région Sahélo-Saharienne, le Soudan, la Libye et la région des grands lacs d'Afrique rend la circulation d'armes et des munitions fluide. Les efforts conjugués du Tchad et du Cameroun tendent à juguler le phénomène.

Et qui plus est, le maillage militaire des confins du Cameroun et du Tchad et l'efficacité des capteurs humains ont conduit, depuis 2013, au démantèlement des réseaux de trafic d'armes et aux arrestations de certains figures du banditisme transfrontalier. En septembre 2013, un pick-up transportant les armes à destination du Tchad est saisi dans la ville de Maroua. Une quantité importante d'armes de type AK47 faisait partie de cette cargaison d'armes¹⁴. En janvier 2014, environ 700 armes légères et de petits calibres ont été découvertes et un trafiquant interpellé par les FDS dans la zone périurbaine de Maroua. Si la destination de ces armes n'a pas été révélée par les FDS, il reste néanmoins que lesdites armes convergent vers les grands foyers de belligérance. Aussi faut-il relever qu'en 2019, grâce à la dextérité opérationnelle des services de renseignement du Cameroun, environ 3000 armes à feu furent saisies et les trafiquants

¹⁴ L'informateur a requis l'anonymat.

arrêtés dans la partie septentrionale¹⁵. En octobre 2019, le démantèlement d'un gang de preneurs d'otages à la frontière Tchad-Cameroun avait permis à la gendarmerie nationale de mettre la main sur 3 kalachnikovs, 130 munitions, des gilets, des ports chargeurs. Grâce à la coopération sécuritaire entre le Tchad et le Cameroun, 5 ressortissants camerounais avaient été interpellés au Tchad avec des armes enfuies dans les sacs d'arachide. Les opérations militaires de ratissage, adossées sur les renseignements criminels, ont abouti, en juin 2014, au démantèlement d'un réseau de trafic transfrontalier dans la région de l'Extrême-Nord. La cargaison saisie était composée de 30 AK47, 50 chargeurs, 2 mitrailleuses 12.7 de fabrication chinoise, 400 munitions et 800 munitions de type 7.62. Les localités de Blangoua, Maltam, Fotokol, Kousseri et Kolofata dans l'Extrême-nord du Cameroun sont les plus exposées au trafic d'armes et des munitions¹⁶.

Au-delà des prouesses enregistrées dans le maillage territorial et l'efficacité des renseignements sur les réseaux des trafics d'armes, les patrouilles mixtes Tchad-Cameroun permettent un réseautage de l'action militaire. Dans le cadre des Forces Mixtes Multinationales (FMM) engagées dans la lutte contre Boko Haram, les deux armées procèdent aux échanges d'information sur l'évolution des menaces terroristes dans le bassin du lac Tchad. La doctrine est basée sur le partage des ressources opérationnelles et la mutualisation des renseignements. C'est ainsi que l'opération Alpha et l'Opération Émergence 4, déployées par le Cameroun à partir de 2014 dans l'Extrême-Nord, opèrent en toute intelligence stratégique avec les autres forces militaires présentes dans le bassin du lac Tchad. L'Opération Émergence 4, conduite par la 4^{ème} Région militaire Interarmées (RMIA4) dans l'Extrême-Nord du Cameroun organise des patrouilles mixtes avec l'armée tchadienne. Le but de ces patrouilles mixtes motorisées vise la sécurisation des zones frontalières, le démantèlement des bases logistiques des entrepreneurs de la violence terroriste et la neutralisation des combattants armés. L'efficacité des opérations menées par Émergence 4 et Alpha se mesure à l'aune de l'interopérabilité entre elles et les armées de la Forces Mixte Multinationale dont celle du Tchad et du Nigéria. Les

¹⁵ L'informateur a requis l'anonymat.

¹⁶ L'informateur a requis l'anonymat.

opérations *Arrow 5* menées en février 2016 à Ngoshe au Nigéria par l'Armée camerounaise avait bénéficié des appuis du Nigéria et du Tchad en matière d'information. Les résultats opérationnels de ladite mission révèlent la neutralisation de plus 160 terroristes, la libération d'une centaine d'otages, la saisie d'un important matériel militaire et des engaines explosifs improvisés. L'Opération *Arrow 8* quant à elle, conduite par l'Opération Alpha du Bataillon d'intervention rapide visait à sécuriser la frontière Cameroun-Nigéria avec un prolongement du cordon de sécurité frontalière vers le Tchad. Grâce à la collecte des informations à travers les drones et la collaboration des comités de vigilance créés dans les villages, cette Opération, en territoire nigérian, avait permis de neutraliser une centaine de terroristes de boko haram.

In fine, les acteurs de la coopération transfrontalière entre le Tchad et le Cameroun sont essentiellement les autorités administratives, les comités de vigilance, les armées nationales et la police. L'interopérabilité observée entre les forces, les patrouilles mixtes et le partage des renseignements constituent le socle de la lutte contre la criminalité transfrontalière et le terrorisme.

Conclusion

Il était question d'analyser les mécanismes et les stratégies de la coproduction de la sécurité transfrontalière aux confins du Cameroun et du Tchad entre 1990 et 2025. Il ressort des enquêtes de terrain, de la synthèse de la littérature à la fois scientifique et grise que les confins territoriaux du Cameroun et du Tchad constituent une zone de fragilité sécuritaire. La rémanence des groupes politico-militaires tchadiens, la présence des bandes criminelles organisées, les actions de Boko haram, le trafic tous azimuts des armes, des drogues et des combattants sont les déterminants stratégiques qui nécessitent une coordination bilatérale et régionale des réponses au phénomène criminel transfrontalier. Si la création de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) le 22 mai 1964 obéissait déjà à la volonté de la coordination des moyens opérationnels de lutte contre le banditisme frontalier et transfrontalier, il reste à relever que la persistance des menaces asymétriques aux confins du Cameroun et du Tchad a conduit les deux États à la signature de plusieurs accords de partenariat de défense entre 1990 et 2025. La création des commission mixtes

Tchad-Cameroun au sein de laquelle les problématiques sécuritaires étaient discutées offrent un cadre heuristique d'analyse stratégique de la coopération de défense bilatérale. Il en est ainsi de la Commission mixte permanente de sécurité créée en 1999 à Yaoundé, des CMB tenues à Maroua en 2005, à Ndjamena en 2007 et 2009 et la signature de l'Accord de défense Tchad-Cameroun du 23 septembre 2025 à Yaoundé. Ces mécanismes de la coopération sécuritaire entre le Cameroun et le Tchad posent les jalons des stratégies de défense commune et de lutte contre la criminalité transfrontalière. La doctrine stratégique qui sous-tend la dynamique du partenariat de défense bilatéral entre le Cameroun et le Tchad est basée sur le partage des ressources opérationnelles, la mutualisation des renseignements et l'organisation des patrouilles mixtes. Cette doctrine est assortie des actions coordonnées des armées des deux pays, le contrôle des couloirs de transhumance, la répression des trafics illicites (armes, munitions, drogues, être humain, etc.) et la promotion de la paix, de la stabilité et du développement des zones frontalières. C'est en visant ces objectifs que les armées tchadiennes et camerounaises patrouillent, répriment et restaurent la stabilité aux confins de leurs territoires.

Bibliographie

- BADIE Bertrand, et SMOUTS Claude-Marie, 1999. *Le retournement du monde, sociologie de la scène internationale*, PFNSP et Dalloz, 3^{ème} édition.

- BADIE Bertrand, (1999), *Un monde sans souveraineté. Les États entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, collection l'espace du politique.

- BANGOURA Daniel, 1996, « État et sécurité en Afrique », *politique africaine*, n°61, pp.39-53.

- Bernard Débarbieux, 2009, « Territoire-territorialité-territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain », in, *Territoires-territorialité-territorialisation controverses et perspectives*, éd. M. Vanier, Rennes, PUR, pp. 75-89.

- Barry Buzan, Charles Jones et Richard Little, 1993. *The logic of anarchy : Neorealism to Structural Realism*, New York, Columbia University Press.

- BEEVOR Eleanor et BISH Alexandre, 2024, « L'imbroglio tricontinental. Trafic d'armes, criminalité et violence aux frontières du Cameroun et de la République Centrafricaine », Genève, The Global Initiative Against Transnational Organized Crime. Rapport sur le trafic des armes en Afrique.

- CHOUALA Yves Alexandre, 2001, « Conjoncture sécuritaire, champ étatique et ordre politique au Cameroun : éléments d'analyse anthropo-politiste d'une crise de l'encadrement sécuritaire et d'un encadrement sécuritaire de crise », *Polis, Revue camerounaise de science politique*, vol.8, pp.19-64.

- Durant Frédéric, 2014, Réflexion sur la production des espaces frontaliers », *Luxembourg Institute of Socio-economic Research*, Working paper series.

- FODOUOP KENGNE, 1988, « La contrebande entre le Cameroun et le Nigéria », in, *Cahiers d'Outre-mer*, n°161, pp. 5-25, <http://doi.org/103406/caoun.1988.3246> consulté le 8 mars 2023.

- HOBSBAWM Éric, 1998. *L'Âge des extrêmes : Histoire du cours XXe siècle*, Paris, Ed. Complexe.

- IGOUE John, 1989, « Le développement des périphéries nationales en Afrique », Paris, Editions de l'ORSTOM, pp. 594-605.

- KARINE BENNAFLA, 1999, « La fin des territoires nationaux ? État et commerce frontalier en Afrique Centrale », *politique africaine*, n°73, pp. 25-49.

- LANGLOIS Olivier, 2020, « Insécurité anciennes au sud du bassin tchadien », in, *Conflits et violences dans le bassin du lac Tchad*, Actes du XVII^e Colloque Méga-Tchad, sous la direction de Emmanuel CHAUVIN, LANGLOIS Olivier, SEIGNOBOS Christian et BAROIN Cthérine, Marsailles, IRD Éditions, pp.91-108.

- MINFEGUE Calvin et SOURNA LOUMTOUANG Erick, 2023, « La frontière nationale comme dispositif carcéral. Justifications et matérialités en situation camerounaise », *Criminologie*, vol.56 n°2, pp. 169-193. <https://doi.org/10.7202/1107602ar> consulté le 15 février 2026.

- NTEANJEMGNIGNI Yaya, 2018, « De la sûreté et de la sécurité dans l'Adamaoua (Cameroun) : Enjeux, Actions et Implications (1915-2017), thèse de Doctorat en Histoire, Université de Ngaoundéré.

- NTEANJEMGNIGNI Yaya, 2023, « L'ordre et la sécurité dans la production de l'espace public au Cameroun », *Revue Internationale Dônni*, Vol.3, N°1, juin, p.310-327.

- PAQUIN Stéphane, 2001, « Les nouvelles relations internationales et la para-diplomatie identitaire », *Bulletin d'Histoire Politique*, vol.10, n°1, pp.13-29. <https://doi.org/10.7202/1060501ar> consulté le 10 avril 2022.

- ROSENAU James, 1990. *Turbulence in world politics. A theory of change and continuity*, Princeton, Princeton University Press.

- ROITMAN Janet, 2004, « Les recompositions du bassin du lac Tchad », *politique africaine*, vol.2, n°94, pp.7-22.

- SAÏBOU ISSA, 2004, « Les embuscades sur les routes des abords sud du lac Tchad », *politique africaine*, n°94, pp. 82-104.

- SAÏBOU ISSA, 2006, « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », *Revue camerounaise de science politique*, vol.13, n°1-2, pp. 119-146.

- SAÏBOU ISSA, 2010. *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala.

- SUR Serge, (1997), « l'État entre éclatement et la mondialisation », *Revue belge de droit international*, éditions Bruylant, Bruxelles, pp.5-20.

- SUSAN Strange, 1996. *The Retreat of the State ; the diffusion of power in the world economy*, Cambridge, Cambridge University Press.

- VAGBE DAKPEHON Donatien, 2004, « Expérience de profilage des acteurs transfrontaliers fluviaux au sud-ouest de la République du Bénin : Enjeux et Défis », pp.93-114, Groupe de recherche-développement, migration et frontières en Afrique (GRD-MIFA), Géopolitique et gestion stratégique des frontières africaines, Actes de Conférence de la session africaine (Benin et Côte d'Ivoire), Cotonou 2004, Friedrich Ebert Stiftung, Christon édition.

- ZACHARIE NJEUMA Martin, 2004, « Coopération internationale et transformation du bassin du lac Tchad », *Politique africaine*, vol.2 n°94, pp.23-41.

